

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 24 février 2021 – 13 h 00 à 16 h 00

WebEx

Participants : Mel Norton (président du conseil), Haley Flaro (vice-présidente du conseil), Donna McNeill, Gaëtan Guérette, Mike MacMullin, Lucien Sonier, Julie Marr, Tina Soucy, James Stanley et Douglas Jones.

Membres du personnel présents : Susan Layton, Cathy Bent, Judy Mercer et Monica Mallaley.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L'ordre du jour de la réunion du conseil du 24 février 2021 soit adopté tel qu'il a été présenté.

2. Moment de sécurité

Les membres du conseil discutent de l'importance de recevoir le vaccin contre la COVID-19 au bon endroit sur le bras, c'est-à-dire dans le muscle deltoïde et non dans les tissus.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits.

La vice-présidente du conseil déclare un conflit avec toute mise à jour sur le poste vacant de vice-président du conseil.

4. Séance à huis clos

Une séance à huis clos a lieu.

5. Adoption de procès-verbaux

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 6 décembre 2020 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 12 janvier 2021 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 1^{er} février 2021 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

6. Résolutions en bloc

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 6a – Rémunération et dépenses des membres du conseil d'administration, soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 6b – Mise à jour sur les recommandations du Groupe de travail et de la phase II de la vérificatrice générale et le point 6c – Ébauche du calendrier des politiques pour 2021 soient reçus et déposés à titre de renseignement.

7. Rapport du président du conseil

a. Plan de travail 2021

Le président du conseil déclare qu'il rencontre régulièrement le ministre et qu'il n'y a pas de problèmes.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le plan de travail 2021 soit reçu et déposé à titre de renseignement.

8. Rapport du président et chef de la direction

a. Mise à jour législative

Le président et chef de la direction déclare qu'une trentaine d'employeurs ont demandé une libération des coûts à la suite de l'explosion survenue à Irving Oil en 2018.

Étant donné que tous les employeurs font partie d'une seule catégorie et que la réattribution des coûts est fondée sur l'existence de plusieurs catégories, Travail sécuritaire NB a conclu qu'il n'a pas le pouvoir législatif d'accorder une libération des coûts fondée sur la négligence de l'employeur.

On demande au conseil d'approuver une recommandation au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, d'une modification de la *Loi sur les accidents du travail* ou de ses règlements, afin de permettre une libération des coûts dans le contexte de la négligence de l'employeur, comme le prévoit le paragraphe 11(1) de la *Loi*.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la recommandation au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, d'une modification de la Loi sur les accidents du travail ou de ses règlements, afin de permettre une libération des coûts dans le contexte de la négligence de l'employeur, comme le prévoit le paragraphe 11(1) de la Loi.

b. Mise à jour sur les activités

Le président et chef de la direction présente un résumé de la mise à jour sur les activités.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour sur les activités soit reçue et déposée à titre de renseignement.

c. Mise à jour sur la fiche des résultats

Le président et chef de la direction donne un aperçu de la feuille de pointage.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour sur la fiche des résultats soit reçue et déposée à titre de renseignement.

9. Mise à jour du Comité des ressources humaines et de la rémunération

La présidente du Comité donne un aperçu de son rapport au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 9a – Attributions du Comité des ressources humaines et de la rémunération, soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 9b – Mise à jour sur le schéma stratégique des ressources humaines; le point 9c – Mise à jour sur le plan de relève de la haute direction et la mise en correspondance des talents pour l'organisme; le point 9d – Mise à jour sur la gestion du rendement; et le point 9e – Mise à jour sur les questions de travail soient reçus et déposés à titre de renseignement.

10. Mise à jour du Comité de vérification

Le président du Comité donne un aperçu de son rapport au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 10e – Convention d'indemnisation soit approuvé, tel qu'il a été présenté.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 10a – Mise à jour sur la gestion des risques de l'entreprise; le point 10b – Mise à jour sur la vérification externe; le point 10c – Rapport sur le plan de travail de la Vérification interne; le point 10d – Mise à jour de la direction sur les recommandations de la vérification interne; et le point 10f – Mise à jour du rapport sur les litiges soient reçus et déposés à titre de renseignement.

11. Mise à jour du Comité de gouvernance

La présidente du Comité donne un aperçu de son rapport au conseil d'administration.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 11a – Attributions du Comité d'examen des accidents mortels; le point 11b – Examen des recommandations sur la gouvernance de la vérificatrice générale; le point 11c – Résultats de l'auto-évaluation du Comité de gouvernance; et le point 11d – Perfectionnement professionnel soient reçus et déposés à titre de renseignement.

12. Mise à jour financière au 31 janvier 2021

Le principal agent financier donne un aperçu des résultats financiers préliminaires et non vérifiés au 31 janvier 2021.

Les améliorations apportées aux processus et les modifications législatives commencent à avoir une incidence importante sur l'actif, tandis que Travail sécuritaire NB est mieux harmonisé avec ses pairs.

Le principal agent financier déclare que la tendance à la baisse des paiements de réclamation se poursuit en janvier et qu'ils sont comparables aux chiffres de 2016.

Certains membres du conseil conviennent qu'il est bon de voir les chiffres aller dans la bonne direction, mais que cela ne signifie pas nécessairement de nouvelles réductions de taux, car il faut améliorer les prestations versées aux travailleurs blessés.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour financière au 31 janvier 2021 soit reçue et déposée à titre de renseignement.

13. Mise à jour sur les postes vacants au sein du conseil

La secrétaire générale et avocate générale présente une mise à jour sur les postes actuellement vacants au sein du conseil.

Elle indique que la recommandation pour le représentant des employeurs est toujours entre les mains du gouvernement du Nouveau-Brunswick et qu'elle travaille avec le conseiller externe en ressources humaines pour entamer le processus de sélection pour les postes vacants de vice-président du conseil et de représentant des travailleurs.

14. Plan annuel 2021

Le président et chef de la direction indique que le plan annuel 2021 sera traduit, puis présenté au ministre. Il demande au conseil d'approuver l'ébauche fournie.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L'ébauche du plan annuel 2021 soit approuvée telle qu'elle a été présentée.

15. Traduction des documents du conseil

À la dernière réunion du Comité de gouvernance, les membres ont demandé que des renseignements soient transmis au conseil pour souligner nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et savoir si les documents des réunions du conseil devraient être traduits.

La secrétaire générale et avocate générale donne un aperçu de l'avis juridique sur cette question, qui confirme que les pratiques actuelles de Travail sécuritaire NB sont conformes à ses obligations en vertu de la *Loi*.

Le président et chef de la direction déclare que les documents peuvent certainement être traduits si tel est le souhait du conseil, et il parle de deux effets que la traduction des documents aura. Le premier est le respect des délais, car la traduction peut prendre jusqu'à trois semaines, ce qui rend difficile le respect des délais. Le second est le coût. On estime que la traduction des documents des réunions du conseil (sans compter les documents des réunions des comités) coûterait entre 4 000 \$ et 5 000 \$ par réunion.

Après une discussion, le conseil convient que les procès-verbaux des réunions, les politiques et toute recommandation de modification législative seront traduits et que cette question sera à nouveau discutée à la prochaine réunion, où une motion pourra être adoptée ou le plan pourra être rajusté.

16. Plan opérationnel pour 2021 de la gestion des réclamations

La vice-présidente à la Gestion des réclamations et à la réadaptation donne un aperçu du plan opérationnel pour 2021 de sa division, qui met l'accent sur la priorité accordée aux clients, le maintien au travail et le retour au travail. Le thème du plan est « Turning the Ship Around » (Remettre le train sur les rails), et elle donne des exemples de l'engagement et de l'enthousiasme des employés face à ce plan.

Le président et chef de la direction déclare que rien de tout cela ne serait possible sans le leadership de la vice-présidente à la Gestion des réclamations et à la réadaptation.

Le président du conseil remercie la vice-présidente à la Gestion des réclamations et à la réadaptation au nom du conseil et déclare qu'il est remarquable et merveilleux de voir une nouvelle culture en place.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le plan opérationnel pour 2021 de la gestion des réclamations soit reçu et déposé à titre de renseignement.

17. Présentation de Judy Mercer, responsable exécutive, Transformation des activités et expérience du client

La responsable exécutive de la Transformation des activités et de l'expérience du client, nommée en janvier 2021, donne un aperçu de son parcours et présente les membres de son personnel qui pilotent la transformation des activités dans l'ensemble de l'organisme.

Elle mentionne les grandes initiatives sur lesquelles sa division travaille ainsi que les projets pour 2021. L'équipe de la transformation des activités et de l'expérience du client travaille actuellement à la définition de son objectif et des buts de l'équipe.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La présentation faite par la responsable exécutive de la Transformation des activités et de l'expérience du client soit reçue et déposée à titre de renseignement.

18. Affaires nouvelles

Le président et chef de la direction présente au conseil une mise à jour sur l'état d'avancement de la modification réglementaire ayant un effet sur le taux d'intérêt.

Certains membres demandent que la prochaine réunion du conseil se déroule en personne à Saint John.

Un membre du conseil demande qu'une note de service soit présentée à la prochaine réunion, décrivant les initiatives prises par le président et chef de la direction pour répondre aux allégations selon lesquelles aucun document justificatif (contenant des renseignements financiers détaillés) n'a été fourni au Comité permanent des comptes publics.

19. Ajournement

Motion d'ajournement.

La réunion est levée à 16 h 00.